

L'ÉQUIPE

Michèle LEVY-SOUSSAN, *Médecin responsable*
01 42 16 75 57 - michele.levy-soussan@psl.aphp.fr

Dominique VARIN, *Praticien Hospitalier*
01 42 16 75 59 - dominique.varin@psl.aphp.fr

Laure SERRESSE, *Praticien Hospitalier mi-temps*
01 42 16 75 65 - laure.serresse@psl.aphp.fr

Catherine LEMOYNE, *Infirmière de coordination*
01 42 16 75 61 - catherine.lemoyne@psl.aphp.fr

Lambert VADROT, *Infirmier*
01 42 16 75 62 - georges.vadrot@psl.aphp.fr

Delphine VITRY, *Infirmière*
01 42 16 75 61 - delphine.vitry@psl.aphp.fr

Brigitte YELNIK, *Infirmière*
01 42 16 75 62 - brigitte.yelnik@psl.aphp.fr

Aurore BLEUSEZ-PARMENTIER, *Psychologue*
01 42 16 75 63 - aurore.bleusez@psl.aphp.fr

✉ Accueil UMASP

Ouvert de 9h à 18h - Répondeur en dehors des heures d'ouverture

47/83 boulevard de l'Hôpital 75013 Paris
Secteur Vincent Auriol, quartier Charcot
3, rue de l'infirmierie générale,
Pavillon de la Grille
☎ 01 42 16 75 60 📠 01 42 16 75 64

Conception graphique Bara M'BAYE - direction de la communication PSL CFX Avril 2013



Hôpital Universitaire
Pitié Salpêtrière
47/83, boulevard de l'Hôpital
75013 Paris
Standard : 01 42 16 00 00

24 57 61 63 81 89 91 GARE D'AUSTERLITZ
 6 CHEVALERET
 5 ST MARCEL - GARE D'AUSTERLITZ
 C GARE D'AUSTERLITZ

L'Unité Mobile
d'Accompagnement
et de Soins Palliatifs



UMASP



vous accueille ...

ASSISTANCE
PUBLIQUE  HÔPITAUX
DE PARIS

PRÉSENTATION ET MISSIONS

L'Équipe Mobile d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (UMASP) intervient depuis 20 ans à La Pitié Salpêtrière à la demande des équipes de soins, des patients et/ou de leurs proches. L'UMASP, rattachée au pôle ORPHé, accompagne la démarche palliative également dans l'ensemble des services cliniques du groupe hospitalier.

L'équipe de médecins, infirmiers et psychologue de l'UMASP travaille dans la pluridisciplinarité avec l'ensemble des acteurs soignants et bénévoles engagés dans le suivi du patient. L'UMASP peut se déplacer dans les services d'hospitalisation demandeurs et/ou accueillir les patients, leurs proches et les soignants dans ses locaux du lundi au vendredi.

Les éléments constitutifs de la démarche palliative sont :

- 1 évaluation des besoins et mise en oeuvre de projets de soins personnalisés,
- 2 réalisation d'un projet de prise en charge des patients et des proches,
- 3 mise en place de réunions pluri-professionnelles de discussions de cas de malades,
- 4 soutien des soignants, en particulier en situation de crise,
- 5 mise en place de formations multidisciplinaires et pluri-professionnelles au sein des unités de soins.

Cette démarche doit permettre de mieux assurer les missions de :

- soulagement de la douleur et des autres symptômes ;
- prise en charge de la souffrance psychique ;
- soutien de l'entourage ;
- sauvegarde de la dignité. À cet égard, une attention particulière est portée aux données relatives au patient en lien avec les droits des patients en fin de vie (lois du 4 mars 2002 et 22 avril 2005).

L'équipe mobile intervient en appui des professionnels qui effectuent ces prises en charge pour faciliter la mise en place de la démarche palliative et d'accompagnement dans les services d'hospitalisation. Ses missions sont ainsi définies :

- Conseil et soutien auprès des équipes soignantes des services,
- Participation à la diffusion de la démarche palliative au sein de l'établissement,
- Contribution à la recherche clinique dans le domaine des soins palliatifs,
- Actions au bénéfice d'un patient, mais également des professionnels et équipes référentes confrontées à des problématiques complexes, liées à l'évolution d'une maladie grave et à la fin de vie. Elles peuvent s'inscrire notamment dans les lieux de concertation déjà existants (ou qu'elles contribueront à mettre en place) comme les réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) et les réunions consultatives d'éthique.

Il est souhaitable que l'intervention de l'équipe mobile soit le plus précoce possible au cours de la prise en charge d'un patient ou le soutien d'une équipe.



QUAND APPELER L'UMASP ?

- Pour évaluer et soulager une souffrance physique ou toute manifestation d'inconfort, et/ou l'expression d'une souffrance morale.
- Pour proposer un soutien aux proches en difficulté.
- Pour soutenir les équipes et les soignants (situation de crise, prise de décisions, aide pour un geste technique...).
- Aide à la préparation du transfert d'un malade en unité de soins palliatifs.
- Aide à l'inclusion d'un patient dans un réseau de soins palliatifs à domicile.
- Participation à la réflexion lors d'une situation clinique complexe.
- Partage de connaissances spécifiques en soins palliatifs.
- Possibilité de mise en place d'un groupe de parole de soignants par le psychologue de l'unité.
- Formation spécifique dans un service clinique.
- Projet de travail clinique ou épidémiologique concernant les fins de vie.

QUI PEUT APPELER ?

- Tout membre de l'équipe médicale et soignante ou d'une autre équipe transversale en accord avec le médecin référent.
- Le patient.
- La famille, l'entourage.

L'UMASP est aussi un lieu d'accueil et de ressources pour les soignants des services. Ils peuvent nous rencontrer et partager leurs difficultés.